Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20260504-S03-CC-47-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/05/2026
Mise ne ligne le 06/05 2026

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°47/2026
SÉANCE N° 03 DU 4 MAI 2026

CHOC DE MOBILITÉ : BAISSE DE TARIFS DES TITRES UNITAIRES

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 28 avril 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents
Sébastien Destais, Jean-René Ladurée, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, André Vigouroux, Christine Nadau, Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Jean-Marc Chanteau, Annette Chesnel, Christian Raimbault, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Claire Le Cornec, Laurent Paviot, Annabelle Monthe-Lopez, Patrice Morin, Manel Bentefrit, Guéwen Douesneau, Agnès Camaréna, Jérôme Lesteven (jusqu'à 18 h 52), Céline Loiseau, Roland Bouvet, Marie Er-Rafiqi, Georges Hoyaux, Katy Lemoigne, Habib Bousbih, Nadège Davoust, Michel Neveu, Ingrid Walkowiak, Éric Paris, Geneviève Pham Sigmann, Jérôme Fortin- Stoltz, Louise Rebeyrolle-Rozel, Rihaoui Chanfi, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Thomas Brisseau, Julie Charpentier, Tony Echelard (jusqu'à 18 h 50), Jean-Pierre Thiot, Corinne Gougeon, Christian Griveau, Patrick Pavard, Sophie Ferrié, Virginie Marsollier-Biela, Julien Brocail, Nathalie Forêt-Vettier, Vincent Paillard, Sylvie Ribault, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon, Nelly Houssin, Louis Michel, Éric Guérin, Olivier Barré, Benjamin Dugué, Sophie Chauvigné et Michel Rocherullé.

Étaient représentés
Isabelle Jouault a donné pouvoir à Nicolas Deulofeu, Gwénaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal a donné pouvoir à Fabienne Le Ridou, Olivier Richefou a donné pouvoir à Christine Nadau, Antoine Serrière a donné pouvoir à Damien Richard, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Ingrid Walkowiak, Antoine Caplan a donné pouvoir à Laurent Paviot, Jérôme Lesteven a donné pouvoir à Agnès Camarena (à partir de 18 h 52), Samia Soultani-Vigneron a donné pouvoir à Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis a donné pouvoir à Agathe Laigle, Tony Echelard a donné pouvoir à Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 50).

David Moussay est représenté par Virginie Marsollier-Biela (suppléante).

Isabelle Fougeray et Tony Echelard ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 6 mai 2026

N° 047 / 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 MAI 2026

CHOC DE MOBILITÉ : BAISSE DE TARIFS DES TITRES UNITAIRES

Rapporteur : Julien Brocail

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L5211-1,

Vu le contrat de délégation de service public sur le transport,

Considérant la forte progression du prix de l'essence,

Que face à cette situation, la collectivité propose d'agir concrètement en mettant en place un "choc de mobilité",

Que dans un premier temps, il vous est proposé d'accompagner et de protéger le pouvoir d'achat des habitants en proposant une baisse du prix des tickets unitaires,

DÉLIBÈRE

Article 1er
Jusqu'au 31 août 2026, le prix des titres de transport suivant est fixé comme suit :

- ticket unitaire = 0,50 €
- ticket journalier = 1,50 €
- ticket 10 voyages = 4,00 €

Article 2
Cette modification temporaire de la grille tarifaire fera l'objet d'un avenant au contrat de délégation de service public

Article 3
Le président ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4
Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, douze conseillers communautaires ayant voté contre (Olivier Richefou, Samia Soultani-Vigneron, Gilles Mézière, Agathe Laigle, Fabien Guittois, Stéphanie Hibon-Arthuis, Thomas Brisseau, Éric Lemoine, Yannick Borde, Murielle Mouloudj-Millet, Pierre Besançon et Nelly Houssin) et neuf conseillers communautaires s'étant abstenus (Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard, Valérie Melot-Raynal, Patrick Péniguel, Marie-Paule Phelippot, Jean-Pierre Thiot, Vincent Paillard, Benjamin Dugué et Sophie Chauvigné).

Le Président,

Signé : Florian Bercault